CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Climat scolaire

Introduction

Table des matières

Introduction 1
Objectifs généraux 3
Les approches 4
Les ressources générales 5
Pax ! Savoir vivre ensemble à l'école 5
Harcèlement entre pairs à l'école 5
Prévenir le harcèlement à l'école 5
Zack, du concret dans le travail pour la paix 5
Repères juniors, manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les enfants ... 6
Situation de crise, un guide pour les écoles 6
Comment les écoles peuvent se préparer à gérer les situations de crise 6
Comment AGIR de manière compétente en situation de crise ? (A) 7
Mieux vaut prévenir que guérir ! 7

Introduction

L'école reste un espace privilégié pour apprendre et pour vivre ensemble, c'est un lieu qui permet de connaître, de rencontrer, de comprendre et de construire ensemble un savoir et un vécu partagés, grâce à la richesse et à la différence de chacun, jeune comme adulte[1].

L'école est un des éléments les plus précieux de notre patrimoine culturel. Nous devons garder à l'esprit que, fondamentalement, notre avenir dépend d'un bon fonctionnement de l'école. En tant qu'enseignant, nous devons tout entreprendre pour que nos jeunes puissent encore bénéficier d'un bon milieu scolaire[2].

Instruction et éducation, qualité des apprentissages ainsi que qualité de vie et de relation vont de pair. Sur un plan général, l'importance de mieux vivre ensemble à l'école se fonde, sur quatre raisons majeures :

- La mission éducative de l'école.
- La construction des apprentissages.

[1] Mieux vivre ensemble, 2004
[2] Allan Guggenbühl, Agression et violence à l'école, 1999

- La promotion de la santé.
- La prévention des incivilités et de la violence.

Le climat scolaire est une indication générale du ton et de l'atmosphère qui règnent dans les rapports sociaux, de la valeur accordée aux individus, à la mission éducative de l'école et à l'institution comme milieu de vie. Il possède cinq facettes[3] :

- Le **climat relationnel ou social** est marqué par la chaleur des contacts, la qualité du respect mutuel et l'assurance d'un soutien d'autrui.
- Le **climat éducatif** est déterminé par le dévouement de l'école envers la réussite des élèves et par la valeur et le sens accordés aux apprentissages.
- Le **climat de sécurité** renvoie au sentiment de sécurité ou, à l'inverse, aux risques de victimisation. Il implique aussi un environnement quotidien prévisible et constant.
- Le **climat de justice** dépend de la reconnaissance des droits de chacun, de par l'existence de règles justes, légitimes et équitables, et une application cohérente des sanctions.
- Le **climat d'appartenance** se manifeste par l'importance accordée à l'institution comme milieu de vie et par une adhésion à ses normes et à ses valeurs. Cette dimension transcende les autres facettes.

« Le meilleur moyen de résoudre les conflits est encore de les prévenir »

Allan Guggenbühl

Le thème de la violence qui traverse ces différents climats, pose à l'école des problèmes fondamentaux relatifs à sa fonction et à sa nature. Elle implique de ne pas réduire l'école à un service de formation et de qualification, elle conduit vers une réflexion sur l'éducation et la civilité

« Agir contre la violence à l'école, c'est d'abord et avant tout mettre en œuvre un projet d'éducation commun et une lutte collective des personnels des établissements contre l'échec scolaire. »

Georges Fotinos et Jacques Fortin, 2000.

La prévention n'a pas pour objet la suppression de la violence, mais bien la capacité d'appréhender et de maîtriser des situations par des stratégies alternatives qui remettent en question l'identité et la conscience collective. C'est un processus continu, développé d'abord dans la famille, puis dans les différents lieux de socialisation[4].

« Toute les mesures et les « plans anti-violence », tous les fantasmes du « zéro tolérance », toutes les présences policières, ne peuvent que contribuer à produire de la violence, en l'absence d'une pédagogie qui articule loi et savoir, science et éthique, raison et liberté, dans une institution qui respecterait enfin les principes élémentaires du droit. »

Bernard Defrance, 2000

[3] Michel Janosz, L'environnement socioéducatif à l'école secondaire, 1998
[4] François Dubet, Violence à l'école, 1998

Il n'existe pas de réponse unique à comment mieux vivre ensemble à l'école. L'individu doit s'y sentir en sécurité et respecté, dans son être, dans ses droits et ses valeurs. Il doit savoir sa présence fondée et pouvoir participer de manière constructive à la vie du groupe. Ainsi il pourra y trouver sens et plaisir.

Nous vous proposons maintenant neufs démarches complémentaires. La liste proposée n'est pas exhaustive, mais elle permet d'atteindre les objectifs généraux poursuivis par ce module « climat scolaire ». Chacune de ces démarches vous sera présentée selon une même structure :

- Une introduction.
- Des objectifs spécifiques. Les objectifs poursuivis dans les premiers degrés peuvent être repris et renforcés par la suite.
- Des exemples pratiques. Certains exemples proviennent d'ouvrages dont la source est citée, d'autres ont été expérimentés par des collègues.
- Une Bibliographie et des ressources.

Début du document

Objectifs généraux

- Apprendre à vivre en société en favorisant la communication.
- Préparer à la citoyenneté en ouvrant l'école vers l'extérieur.
- Réaffirmer une loi et une discipline en reconnaissant aux élèves le droit d'être entendus.
- Renforcer l'estime de soi des élèves.
- Reconnaître ses propres compétences.
- Valoriser chaque élève.
- Savoir s'affirmer.
- Apprendre qu'il existe des différences entre les individus.
- Apprendre que les différences suscitent des sentiments et des réactions.
- Apprendre à gérer les sentiments éprouvés.
- Apprendre à valoriser les différences pour en faire des richesses.

Début du document

Les approches

1. Introduction (Ce document)
2. Chartes & règlements
3. Accueil des élèves
4. Conseil de coopération
5. Estime de soi
6. Education aux différences
7. Gestion des conflits
8. Liens école - familles
9. Culture d'établissement
10. Santé des enseignants
11. Règlements valaisans

Début du document

Les ressources générales

Pax ! Savoir vivre ensemble à l'école

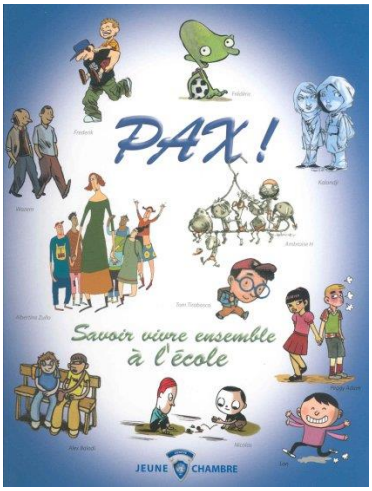

BD de la Fédération valaisanne des Jeunes Chambres Internationales (JCI) distribuée aux classes de 5P et 6P du canton à l'occasion de la journée des droits de l'enfant 2007.

Elle s'appuie sur les thèmes suivants :

- La sécurité de l'enfant ;
- L'information et la prévention ;
- Les relations basées sur le dialogue ;
- La confiance entre enfant et adultes ;
- Le respect des enfants entre eux ;
- L'orientation de l'enfant vers une aide adaptée.

http://www.jci-geneve.ch/old/index.php?option=com_content&task=view&id=14&Itemid=18

Harcèlement entre pairs à l'école

La Haute Ecole Pédagogique du Valais et l'Institut Universitaire Kurt Bösch ont mené de février à septembre 2012 une enquête sur le harcèlement entre pairs à l'école. Suite à la récolte de données auprès de plus de 4000 élèves, les chercheurs ont rédigé une feuille de résultats à l'intention des enseignants et des élèves ayant participé à l'enquête.

http://animation.hepvs.ch/harcelement/

http://fachberatung.phvs.ch/mobbing/

Prévenir le harcèlement à l'école

Guide de formation : collège-lycée [France]
Tous les cycles, Livre / Brochure.

Ce manuel pour les enseignants est composé de quatre parties : une partie théorique sur les notions de harcèlement, une partie composée d'études de cas, une partie sur des pratiques mis en place dans différents pays et une partie avec des exemples de...

» | Plus d'informations

Zack, du concret dans le travail pour la paix

Cycle 2, Jeu de cartes qui se joue à partir de 4 mais est prévu pour une classe entière. Les 28 cartes vertes présentent une situation scolaire sur laquelle les élèves sont invités à réfléchir, à se positionner et/ou à trouver une solution. Les meilleures...

» | Plus d'informations

Repères juniors, manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les enfants

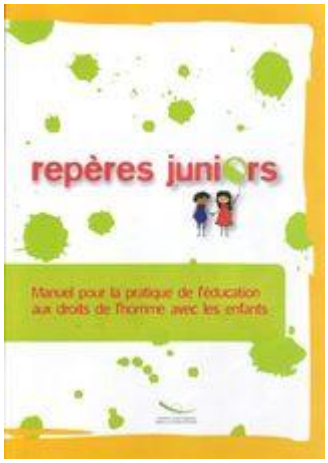

Cycle 2, Document pédagogique

Quarante-deux activités pratiques poussent et motivent les enfants à reconnaître les problèmes de droits de l'homme dans leur propre environnement....

» | Plus d'informations

Situation de crise, un guide pour les écoles

Édité par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique. Son contenu s'articule autour de 4 axes :

- Une action compétente en situation de crise ;
- Prévenir et mettre à disposition ;
- Savoir contextuel ;
- Annexe (exemples et modèles).

http://www.cdip.ch/dyn/17270.php

Comment les écoles peuvent se préparer à gérer les situations de crise

Une situation de crise est un incident soudain, inattendu et extraordinaire qui représente une lourde épreuve pour les personnes concernées et leur entourage.

Violences physiques, menaces, contrainte, chantage, décès d'élèves ou d'enseignants, accidents graves, agressions sexuelles, suicide, incendies, attentats, homicide, catastrophes naturelles… Le but du document « Situations de crise – un guide pour les écoles » est d'aider les écoles à se préparer à gérer au mieux les situations de crise qui peuvent survenir

au sein de l'établissement. Qui doit intervenir, sous quelle forme et dans quelle mesure ? Ce document permet de répondre à ces questions avant que ne surviennent les premières situations de crise, car chaque établissement scolaire peut y être subitement confronté. Personne n'est à l'abri, c'est la raison pour laquelle les écoles doivent se préparer à affronter les crises avant même le début de l'année scolaire.

Le présent document donne un aperçu des précieuses informations que nous pouvons trouver dans la brochure avec, entre parenthèses, les références concernant les différents chapitres.

Comment AGIR de manière compétente en situation de crise ? (A)

1. **Se préparer en composant dès le début de l'année une équipe prête à fonctionner rapidement en cas de crise.** La brochure donne de précieux conseils concernant la composition d'une équipe d'intervention, ainsi que quelques pistes pour préparer cette équipe.

2. Les objectifs d'une intervention (2.1) sont de lancer un processus d'acceptation et d'assimilation ou de deuil et de **ramener le plus rapidement possible la normalité dans le quotidien**. Les 5 phases d'une intervention sont présentées de manière complète ainsi que les risques et obstacles que peut comporter chacune d'elles (2.2).

3. Cinq **exemples concrets** avec leurs caractéristiques communes et leurs particularités spécifiques sont traités de manière précise et complète. La lecture de ces exemples permet de se faire une idée très précise sur la marche à suivre pour agir correctement lorsqu'on est confronté à de telles situations. Sont présentées, dans l'ordre, une situation d'agression après le mobbing d'un élève (3.1), une situation de menaces de parents à l'égard d'enseignant(e)s, une situation de menaces proférées par des jeunes (3.3), une situation d'agression contre soi-même ou de suicide (3.4) et une situation de violences sexuelles sur des enfants (3.5).

4. En cas de crise, les personnes impliquées ont besoin d'une **assistance professionnelle** pour la surmonter et la gérer. Ce chapitre présente une aide aux enseignants (4.1), une aide pour les discussions organisées en classe (4.2, très complet), des instructions concernant le contact avec les membres des familles des classes concernées (4.3), des directives pour la rencontre avec la famille en deuil (4.4) et enfin des directives pour la commémoration et les funérailles (4.5).

Mieux vaut prévenir que guérir !

Le second chapitre (B), **Prévenir et bien se préparer**, présente les trois niveaux du travail de prévention des crises.

1. **Empêcher dès le départ l'apparition de problèmes en les anticipant** (5.1). Il s'agit d'instaurer un climat positif à l'intérieur de l'école en lui donnant, par exemple, une culture d'établissement solide. Pour y parvenir, il est rappelé (6) qu'il faut prendre les élèves et les enseignants au sérieux, que tout le monde doit tirer à la même corde en ce qui concerne l'application de certaines règles fondamentales et qu'il faut mettre en place une culture de la gestion des conflits. Il faut également savoir interpréter les signes (7). On sait, en effet, que la plupart des auteur(e)s envoient des signes avant leur acte et qu'il existe également des signes repérables du côté des victimes. Sont

donnés ensuite en détails les indices de préméditation d'acte de violence (7.1), les indices précurseurs d'un suicide (7.2), les indices de maltraitance (7.3), les indices de mobbing (7.4) et les indices de situations comportant un risque d'accident (7.5) lors d'une activité extérieure, par exemple.

2. **Entraver l'émergence de situations de crise** (5.2). Plusieurs mesures sont exposées, parmi elles, nous pouvons retenir l'exclusion de l'école avec un suivi (en Valais, la Classe Relais), la définition de règles claires à l'intérieur de l'école et l'intervention rapide de tous en cas de transgression, ou encore le recours à des services professionnels (services sociaux, police…). En situation de crise, c'est la hiérarchie qui doit intervenir (8). Lors d'événements graves, l'information joue un rôle très important. Les principes généraux pour le travail d'information (9.1) sont expliqués dans ce chapitre. On y mentionne les pièges dans lesquels il ne faut pas tomber et les règles à respecter notamment envers les victimes. Les moyens d'information (9.2) sont ensuite mentionnés et expliqués. Ils vont des communications personnelles directes à la création d'une hotline en passant par la conférence de presse.

3. **En cas de crise, il faut agir de manière à limiter les dommages et à tirer des leçons pour l'avenir.**

Au fil de la brochure, plusieurs thèmes intéressants sont abordés par les auteurs. Voici les principaux :

La pédagogie telle que nous la pratiquons actuellement dans notre pays peut se révéler impuissante pour gérer des situations de crise face à certains modèles culturels (10). Dans ce cas, selon les auteurs, l'école doit expliquer clairement aux personnes concernées quelles sont les lois en vigueur en Suisse et les faire appliquer.

La tentative de suicide ou le suicide chez les jeunes est un thème qui mérite toute notre attention (11). Nous devons apprendra à reconnaître les signes annonciateurs d'une tentative de suicide chez l'adolescent. Parmi les conseils sur la façon d'aborder le thème, il nous est demandé de ne pas passer sous silence une tentative de suicide à l'école. Des pistes sur la façon de traiter le problème avec les camarades ou les parents de l'élève concerné sont ensuite données.

Les aspects juridiques qui doivent être connus des acteurs de l'école sont également traités dans la brochure. Une définition du secret de fonction est donnée (12.1) ainsi qu'un rappel des conditions dans lesquelles il peut être levé. Une violation du secret de fonction est punissable. Ce chapitre traite aussi de la protection des données. Les principes juridiques de la proportionnalité, de l'interdiction de l'arbitraire et du respect des règles de la bonne foi, du droit d'être entendu sont encore expliqués. On trouve également des extraits d'articles de loi concernant ces principes.

Pour les écoles qui ne se seraient pas préparées à affronter une situation de crise, les auteurs du guide ont prévu un répertoire thématique (D3) qui permet de se repérer rapidement dans le document pour gérer les situations suivantes :

- Violence physique, contrainte et racket

- Menaces à l'encontre d'enseignants ou d'élèves
- Violence sexuelle sur des enfants
- Mobbing
- Suicide
- Homicide et attentats contre l'école

En annexe, pour terminer, on trouve un exemple détaillé de plan d'intervention (D1) qui peut servir de modèle dans de nombreuses situations de crise. Des modèles de textes (D2) sont ensuite proposés pour faciliter la communication écrite dans certaines situations. Nous pouvons y trouver, par exemple, une lettre modèle aux parents en cas d'acte de violence à l'école (D2.1) ou en cas de décès (D2.2).

En conclusion, cette brochure qui peut sembler sans véritable importance lorsque tout se passe bien, se révélera fort utile en cas de soudaine situation de crise. Il est important de se l'approprier pleinement en se préparant en début d'année à faire face à de telles situations ou au minimum de la garder à portée de main afin de s'y référer en cas d'urgence. Elle permettra de gagner un temps précieux à une direction d'école confrontée à un problème grave et subit.

Début du document